



Formation des nouveaux professionnels soignants et éducatifs - Mars 2023

Edito

3 ans après

Il y a trois ans survenait en France avec la première vague de la COVID-19, une épidémie sans précédent depuis la grippe espagnole, qui allait se transformer en une situation sanitaire exceptionnelle durable avec plusieurs phases de rebond et d'accalmie.

Face à cette situation à laquelle notre système de santé était insuffisamment préparé, le système hospitalier public a particulièrement bien réagi, et montré agilité, réactivité et résilience au bénéfice des patients et de la population.

En psychiatrie, à l'EPSM, nos modes d'organisation et nos pratiques se sont vus impactés et profondément modifiés. Jusqu'à une date encore récente nous avons maintenu le port du masque obligatoire, et nous maintenons encore le port des tenues professionnelles et les mesures barrières basiques de l'hygiène des mains et d'une relative distanciation physique.

L'impact sanitaire et social de l'épidémie de la COVID-19 est profond. Pour les établissements MCO publics, la succession des vagues épidémiques et l'absentéisme qui en a résulté, se traduit par une détérioration des résultats comptables et financiers liée aux fermetures de lits et au ralentissement des activités. En psychiatrie, le maintien de la dotation annuelle de financement jusqu'en 2022 nous a protégés. Mais l'absentéisme s'est accentué dans l'ensemble des établissements, et la crise sanitaire s'est accompagnée d'une crise des recrutements - même si la tendance commence à s'inverser plus favorablement.

La question d'une levée de l'obligation vaccinale est aujourd'hui débattue par les pouvoirs publics. Dans notre établissement, très peu de personnels ont dû être suspendus, et à ce jour plus aucun agent ne se trouve dans cette position statutaire.

Le système de santé et l'hôpital doivent pourtant rester prêts face aux menaces. Aux périls épidémiques se rajoutent désormais les risques climatiques (réchauffement, détérioration des quantités et de la qualité de l'eau) et les menaces des cyber attaques. Plusieurs grands établissements ont subi ces attaques nouvelles. Nos organisations qui gèrent des données sensibles restent vulnérables.

Mais elles sont fortes aussi des femmes et des hommes qui œuvrent chaque jour pour le soin à leurs concitoyens. A quelque place que nous soyons, nous participons au service public hospitalier et à ses missions essentielles pour la population.

Je remercie chacune et chacun pour son engagement dans cette noble mission. De nouveaux professionnels rejoignent notre établissement, médecins contractuels, infirmiers en contrat d'allocation études, jeunes diplômés... Leur venue consolide nos organisations. Nous leur souhaitons la bienvenue et entendons les fidéliser par une politique RH plus attractive et en promouvant une ambiance bienveillante au travail propice au travail pluridisciplinaire, au respect mutuel et à la participation de tous aux projets qui nous animent.

Un de nos objectifs sera aussi de poursuivre le renforcement de nos équipes soignantes entamé avec la création de postes pour l'équipe de nuit, l'équipe d'appui, les urgences psychiatriques, certains CMP et plusieurs services en fonction des projets financés sur nos marges d'exploitation ou par l'ARS.

Au Sommaire

→ Éditorial (p1)

→ Regards croisés sur la Blanchisserie Inter-Hospitalière (p2)

→ Parcours d'intégration et de professionnalisation des nouveaux arrivants (p3)

→ Carrefours de la Pédopsychiatrie sur le thème « L'école, j'y vais ou j'y vais pas ? » le 4/02/2023 à Paris : Nous y étions ! (p3)

→ Le PAQSS 2023 (p4)

→ L'oeil du psychomotricien (p4)

→ L'unité autisme change de nom (p4)

REGARDS CROISÉS SUR LA BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIÈRE

À l'occasion de son départ à la retraite, nous avons interviewé Didier Florizoone, responsable du GIP de la Blanchisserie Inter-Hospitalière depuis 2016, ainsi que Luc Pégé, son successeur, qui a rejoint l'équipe en mars.

1. Didier FLORIZOONE, quel est votre parcours ?



Après une formation dans le commerce et la logistique, j'ai intégré le groupe ELIS, leader de la blanchisserie privée où je suis resté 14 ans. J'ai ensuite rejoint la blanchisserie au CHU de Nantes en tant qu'adjoint, puis responsable. Je suis arrivé en 2016 au Groupement d'Intérêt Public de la Blanchisserie Inter-Hospitalière à La Roche-sur-Yon. À la tête d'une équipe de 30 personnes, je n'ai eu de cesse de vouloir rénover, moderniser et sécuriser notre outil de travail tant pour le personnel que pour les usagers.

2. Qu'avez-vous le plus apprécié à la blanchisserie ?

L'équipe ! Humainement, cela restera un de mes plus beaux souvenirs. J'ai une pensée toute particulière pour Elyas, arrivé d'Afghanistan il y a 4 ans, et pour Ousseynou, mineur isolé débarquant d'un long périple à travers la Méditerranée, à qui nous avons ouvert nos portes et proposé un CDI après les avoir formés. Je suis heureux d'avoir contribué un peu à influencer sur le destin de leur vie. Cela reflète ce que j'ai le plus aimé dans mon métier, faire avancer les choses !

3. Quel a été pour vous le moment le plus fort ?

La 1^{ère} vague du COVID assurément. Figures de l'ombre, invisibles mais indispensables maillons d'une chaîne assurant l'hygiène, nous avons répondu présents à la crise sanitaire dès son début sans faillir. Malgré nos peurs et notre fatigue, malgré notre manque d'équipement et d'informations à l'époque, nous avons assuré notre mission. En commençant plus tôt et en finissant plus tard 6 jours sur 7, nous avons absorbé les flux de linge infecté de la Covid et garanti leur absolue désinfection. J'ai été aussi fier à cette occasion d'être le porte-parole de la blanchisserie pour aller faire connaître notre travail et nos droits jusqu'au bureau du Préfet de la Vendée, nous permettant ainsi de bénéficier de la revalorisation des métiers non médicaux prévus dans les accords du Ségur de la santé.

Je remercie toute mon équipe. Vous êtes les meilleurs ! Et je souhaite la bienvenue à Luc PÉGÉ.

Le saviez-vous ?

Dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire de Vendée et avec une organisation quasi-industrielle, notre Blanchisserie Inter-Hospitalière traite plus de 8 tonnes de linge par jour provenant de notre établissement et du CHD de Vendée !

1. Luc PÉGÉ, quel est votre parcours ?



J'ai travaillé pendant 20 ans dans l'industrie automobile au sein du Groupe PSA et des équipementiers où j'ai exercé à différents niveaux : bureau d'étude, formation et atelier de production. En 2008, j'ai intégré le secteur de la blanchisserie pour les professionnels en rejoignant le groupe Initial. Évoluer dans cet univers industriel et de service a été une révélation professionnelle. Je me suis dirigé ensuite vers le secteur hospitalier, à St-Nazaire, car cela avait du sens pour moi. On agit pour les malades et pour les soignants. Nous faisons partie de la chaîne du soin.

2. Pourquoi avez-vous décidé de postuler à cet emploi ?

Je connais la blanchisserie et une partie de son équipe depuis plusieurs années. J'ai rencontré Didier Florizoone dans le cadre du Comité Ouest des Blanchisseries Hospitalières. Depuis, nous avons échangé sur notre métier, nos pratiques et nos organisations, particulièrement lors de la pandémie de COVID. Je suis venu à la blanchisserie pour voir de nouvelles machines que je comptais installer au Centre Hospitalier de St-Nazaire. Parallèlement, j'ai accueilli des agents de maîtrise de votre blanchisserie pour des stages de comparaison. En postulant ici, j'ai le sentiment de continuité dans le métier. Travailler dans un Groupement d'Intérêt Public est également stimulant au niveau de l'autonomie que cela impulse.

Didier FLORIZOONE a laissé les premières empreintes, je continue le chemin.

3. Quels sont les prochains projets pour la blanchisserie ?

Nous allons poursuivre le travail de coopération avec le Groupement Hospitalier de Territoire de Vendée pour penser nos investissements et notre modernisation. Concrètement, nous attendons sous peu une chaudière basse pression qui nous permettra de réduire notre consommation de gaz. De plus, nous allons lancer un nouveau marché lessivier afin d'utiliser moins d'eau et d'avoir chimiquement moins d'impact sur l'environnement.

Merci Luc PÉGÉ et bienvenue parmi nous !



PARCOURS D'INTÉGRATION ET DE PROFESSIONNALISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Ils étaient près d'une trentaine en mars, à suivre la formation de l'EPSM

► De quoi s'agit-il ?

Véritable porte d'entrée du parcours qualifiant, cette formation de 6 jours est proposée depuis 2021, deux fois par an, à l'ensemble des personnels soignants et éducatifs fraîchement arrivés sur l'EPSM.

Les interventions se succèdent, animées par des professionnels de l'établissement, (médecins, Infirmiers, IPA, Cadres de santé, équipes..) ou experts (juriste, service de protection des majeurs) sous forme de cours magistraux, tables rondes, d'analyse de situations cliniques, ateliers de simulation en santé.

► Quels sont les objectifs ?

L'objectif principal est de favoriser le développement des compétences en psychiatrie en créant du lien entre les professionnels pour intervenir au plus près des besoins du patient :

- Découvrir l'organisation de l'EPSM et la réglementation spécifique,
- Renforcer le socle de connaissances pour un professionnel novice en psychiatrie, le plus rapidement après son recrutement,
- Approfondir la psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte souffrant de troubles psychiques ou de déficience,
- Expérimenter des pratiques de dernier recours telles que l'isolement/contention et amorcer une réflexion éthique sur les alternatives possibles,
- Appréhender le parcours en santé mentale du patient, pour travailler en collaboration entre les différents métiers de l'EPSM,
- Intégrer la culture Qualité et la gestion et risques chez les nouveaux professionnels.

► Quel lien avec le projet d'établissement ?

L'accompagnement des nouveaux professionnels dans leur prise de fonction est un point fort du Projet d'Établissement et participe à l'attractivité des jeunes diplômés.

Cet accompagnement se situe à la croisée :

- de l'objectif stratégique N°3 du projet de soins centré sur « une stratégie collaborative d'évolution des compétences et d'adaptation à l'emploi par le développement des compétences ».
- de l'objectif stratégique N°2 du projet social « d'attirer et de fidéliser les professionnels en place par la mise en œuvre des parcours qualifiants pour les nouveaux arrivants (...) dans l'idée d'un passeport formation ».

► Comment se poursuit le parcours qualifiant ?

En plus du compagnonnage quotidien par les équipes de proximité, le nouvel arrivant s'engage, sous la responsabilité de l'encadrement, dans un dispositif d'accompagnement à l'emploi prédéfini dans le livret d'accueil du personnel.

Au-delà ces journées, le parcours qualifiant est complété par :

- la diffusion des supports pédagogiques accessibles à tous sur intranet,
- des formations spécifiques à réaliser à une échéance précise (ex : formations DMEGA, prévention du suicide, entretien infirmier, bientraitance, droits des patients...),
- un dispositif tutoral d'analyse de la pratique par des infirmiers expérimentés.

Merci à tous nos intervenants et bienvenue à nos nouveaux professionnels !

Anne VALLET

CADRE SUPÉRIEURE DE SANTÉ - DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES

*Carrefours de la Pédopsychiatrie sur le thème « L'école, j'y vais ou j'y vais pas ? » le 4/02/2023 à Paris**

NOUS Y ÉTIIONS !



Clara LAMBERT Psychologue,
Céline MOUCHARD Psychomotricienne
et Dr Corinne FROSSARD Pédopsychiatre

Trois des membres de l'équipe du CMP « Les Charmettes » à Challans (Pôle Vendée Océan) ont été sélectionnés pour présenter un nouveau dispositif de groupe thérapeutique CATTP proposé à des jeunes en « empêchement scolaire »

Le Groupe « Les Voyageurs » a débuté sur le CMP des Charmettes en Octobre 2021 suite à l'augmentation des demandes de soins après le confinement COVID. Ce Groupe animé par **une psychologue et une psychomotricienne**, est proposé aux jeunes patients adolescents collégiens présentant des troubles anxieux particulièrement présents sur le lieu scolaire ou une déscolarisation s'accompagnant de troubles anxieux voire une phobie scolaire pouvant être en lien avec une grande dépendance mère/enfant. L'approche thérapeutique groupale, voie d'accès privilégiée à la réalité psychique et relationnelle du jeune adolescent, permet au travers de l'étayage, la mobilisation d'un potentiel créatif dans un cadre de pensée contenant et sécurisant. L'intégration du jeune patient à ce groupe hebdomadaire se réalise sur indication médicale et sa participation s'accompagne également de celle de ses parents au Groupe Parents associé, se déroulant quant à lui, de manière mensuelle, **avec un autre binôme soignant (psychologue et infirmière), dans la même salle mais sur un autre temps. Des temps réguliers de mise en commun sont aussi nécessaires entre les deux binômes soignants et le médecin.**

Le lien et le partenariat avec les établissements scolaires concernés sont également indispensables pour la bonne évolution de chaque jeune patient.

Avec plaisir et un peu de stress, nous avons partagé notre retour d'expérience sur la mise en place de ce groupe et ses effets au travers de nos observations cliniques et du témoignage de nos jeunes participants. Sur les 6 jeunes accueillis sur le groupe l'année dernière, 5 ont repris complètement le chemin du Collège.

Un nouveau groupe de 6 collégiens s'est rapidement recréé depuis septembre 2022.

**organisé par l'Association des psychiatres de secteur sanitaire et médicosocial (APIMS) et par la Société française de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SFPEADA)*

Dr Corinne FROSSARD
PÉDOPSYCHIATRE,

Clara LAMBERT et Céline MOUCHARD
PSYCHOLOGUE ET PSYCHOMOTRICIENNE



LE PAQSS 2023

Le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) de 2023 vient d'être finalisé pour la présentation et validation aux instances du mois de mars, en commençant par le COPIL qualité du 30 mars. Ce sont en effet les membres du COPIL qui valident ce plan d'amélioration.

Déclinaison annuelle de notre politique qualité, et du Volet Qualité-Sécurité des soins du projet d'établissement, Il tient compte : des résultats du recueil d'indicateurs qualité de 2021 et de 2022, des critères impératifs attendus de la Haute autorité de Santé, il tient compte aussi des recommandations du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) dans son rapport de juin 2022 et des résultats de notre dernière visite de certification de 2016.

Notre plan se compose cette année de 77 actions dont 63 sont en cours de mise en œuvre. Les principales actions reprennent, comme chaque année, les travaux menés en sous-comités (CLIN, CIV, COMEDIMS, COVIRIS, CLUD ...) mais aussi tous les travaux menés avec les services pour la préparation de la prochaine visite de certification programmée en juin 2023.

On y retrouve notamment :

- Tout le travail accompagné par Mme Stéphanie CHIRON en lien avec les équipes soignantes et l'encadrement, sur l'acculturation du personnel à la qualité, gestion des risques (aux outils, supports, protocoles, démarches menées en internes), et sur le déploiement des évaluations traceurs,
- En matière de **droits des usagers** : toute l'analyse de la satisfaction des usagers, et le déploiement de la mesure d'expérience patient, mais aussi la garantie des bonnes pratiques de recours à l'isolement et la contention, l'amélioration de l'information délivrée aux patients sur leurs droits,
- Sur **l'engagement et l'expertise du patient** : le développement d'actions de formations associant les représentants d'usagers (programme BREF développé en début d'année 2023, mais aussi les actions d'éducation thérapeutique du patient), pair aidance, actions menées en lien avec le Creh'psy),
- L'amélioration du repérage et de **l'évaluation du risque suicidaire**,
- L'amélioration/l'harmonisation des mesures pour **l'identito-vigilance** dans les services,

- L'anticipation et la gestion des **situations de crise** (travaux des membres du bureau des risques et du COVIRIS, dans le cadre du plan de gestion de crise),
- Les initiatives **de coordination entre la ville et l'hôpital**, de coordination avec nos partenaires médico-sociaux, de développement de la politique de « l'aller vers », dans le cadre du PTSM,
- L'amélioration de la **prise en charge de la douleur** et de la **traçabilité des données dans les dossiers patients**.

Les travaux menés par le groupe « droits du patient » mis en place depuis septembre 2022 sont également repris dans les principales actions (des fiches actions ont été réalisées par les membres du groupe sur la liberté d'aller et venir, sur la gestion des effets personnels, sur les plans de prévention partagés).

Six actions ne sont pas encore initiées mais doivent l'être dans les trois prochains mois :

- Mise à jour de la politique de gestion du dossier patient et du guide d'utilisation,
- Intégration des photos dans Cortexte (dans le respect du droit à l'image du patient),
- Rédaction / finalisation de fiches actions dans la convention santé police justice et actualisation des procédures d'intervention en cas d'incendie ou agression,
- Rédaction du plan de continuité et de reprise d'activité (plans activités en cas de crise majeure dans l'hôpital), et de la procédure de fonctionnement en « mode dégradé » en cas de crise, pour les services de soins).

A partir de ce programme d'actions de l'établissement, chaque Pôle/Service de soins ou autre secteur d'activité détermine ses objectifs prioritaires d'amélioration dans son propre PAQSS de Pôle/Service, en lien avec son activité et ses risques.

La Direction Qualité a réalisé cette année **une affiche synthétisant les 14 thématiques du PAQSS**, et indiquant leurs priorités d'actions annuelles, ou pluriannuelles pour certaines. Cette affiche sera mise à disposition de toutes les unités pour accompagner leur programme d'actions de pôle.

Ce PAQSS global de 2023 est accessible à tous sur intranet, dans l'espace Qualité.

Patricia GOUJIL

DIRECTRICE ADJOINTE DES STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES,
DE LA QUALITÉ ET LA GESTION DES RISQUES

L'OEIL DU PSYCHOMOTRICIEN



A l'occasion de la CSIRMT du 7 septembre 2022, nous avons présenté notre profession et créé un document désormais accessible sur Intranet. N'hésitez pas à nous solliciter pour mieux comprendre la spécificité de notre regard clinique.

Le psychomotricien diplômé d'Etat est le spécialiste du soin des troubles psychomoteurs et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique, définis par le décret du Champ de Compétence de 1985.

Eva HOULES
POUR LES PSYCHOMOTRICIENNES
DE L'EPSM DE VENDÉE GEORGES MAZURELLE

L'UNITÉ AUTISME CHANGE DE NOM

L'unité autisme du Pôle Vendée Océan jusqu'alors repérée sous le nom UDIATED (Unité de Diagnostic Intersectorielle de l'Autisme et des Troubles Envahissants du Développement) se prénomme désormais UDIA (Unité de Diagnostic Intersectorielle de l'Autisme). Ce changement de dénomination permet de ne plus faire mention aux terminologies diagnostiques des classifications internationales qui évoluent.

Ce service est un lieu de consultation pluridisciplinaire qui reçoit des enfants âgés de moins de 18 ans, adressés par un médecin spécialiste sur suspicion d'un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA). La mission principale de l'UDIA concerne la démarche diagnostique. Au-delà de cette mission, l'équipe oriente les enfants vers des professionnels selon leurs besoins, conseille, soutient et informe les familles et les professionnels. Elle peut aussi avoir vocation à proposer des temps d'information et de sensibilisation autour de la question du TSA. Enfin, le service travaille actuellement sur de nouveaux projets afin de développer les offres d'accompagnement.

**Pour contacter l'UDIA : par téléphone au 02.51.09.72.75
ou par mail à secretariat.ocean@ch-mazurelle.fr**